



Le rôle de la santé dans le développement du pays est primordial. Les pharmaciens d'officine privée constituent des Agents moteurs de ce développement. La nécessité de promouvoir une meilleure politique d'approvisionnement, de distribution et de vente des produits et des accessoires pharmaceutiques, le renouveau démocratique et la nécessité de concevoir un cadre de lutte adapté à ce contexte ont amené les pharmaciens d'officine privée à créer un syndicat autonome dénommé Syndicat autonome des pharmaciens d'officine privée conformément aux lois et règlements en vigueur en République du Mali dont le sigle est

SYN.A.P.P.O. Son emblème est une croix verte frappée de la coupe de Phrygie et du serpent d'Epidaure. Sa devise est : « la Pharmacie au service de la santé ». Il est ouvert à tout pharmacien titulaire d'officine privée inscrit à l'ordre National des pharmaciens du Mali. Le SYN.A.P.P.O peut adhérer à toute organisation Nationale ou Internationale partageant les mêmes objectifs après approbation du Congrès. Le siège du SYN.A.P.P.O est à Bamako, mais il peut être transféré en tout autre lieu de la République sur décision du Congrès. Le SYN.A.P.P.O est apolitique, il se réserve le droit de soutenir toute action tendant à améliorer les conditions de vie et de travail de ses adhérents.

Les objectifs du SYN.A.P.P.O se résument en :

Regrouper les pharmaciens d'officine privée,

Assurer la défense, la sauvegarde et la promotion des intérêts matériels et moraux de ses membres,

Suggérer à l'administration toute initiative visant à améliorer l'accessibilité géographique et financière du médicament,

Présentation du Synappo

Écrit par Dr Koné Noumouké

Mardi, 26 Juin 2012 23:10 - Mis à jour Mercredi, 31 Octobre 2012 10:55

Développer l'esprit de solidarité, de coopération et d'entraide entre ses membres,

Encourager le regroupement des différents syndicats de la Santé au sein d'une fédération.